

9-10 EDOUARD VII, A. 1910

Et certainement que nous en aurons besoin avant longtemps. Il faut qu'ils soient ici pendant que l'examen des témoins se fait; ainsi je crois que nous devrions les faire venir.

M. BARKER.—La seule objection que je vois est celle-ci. Je ne crois pas que le comité, l'autre jour, ait désiré faire comprendre à ces messieurs qu'ils étaient assignés à venir ici, mais seulement qu'il sont libres de venir s'ils le désirent, et alors ils viendraient. Or, si vous fixez un jour ou quelque date, ils se croiront obligés de venir, et peut-être d'une grande distance; et ce sera une dépense considérable d'amener ici douze ou vingt ingénieurs, aux dépens du public, quand cela peut ne pas être nécessaire du tout.

M. MACDONALD.—Certainement. Un membre du comité a déclaré hier que cela leur prendrait une semaine pour venir ici. Mais naturellement, selon moi, ils sont les accusés. On devrait les avertir qu'à tel ou tel jour l'enquête dans cette affaire aura lieu, et que s'ils veulent venir ici ils devraient venir.

M. LENNOX.—Juste les renseigner sur les dates.

M. BARKER.—Nous leur écririons aussi de venir s'ils le veulent.

M. MACDONALD.—Il faut absolument qu'ils viennent, s'il y a parmi eux des hommes dont les actes sont attaqués par M. Lumsden. Je crois que le comité devrait faire venir ces hommes ici, s'ils sont au service du gouvernement, pour entendre ce qu'ils ont à dire.

M. LENNOX.—Presque nécessairement, je crois.

Le PRÉSIDENT.—Alors, il n'y a rien à changer à l'ordre qu'ils soient simplement avertis maintenant.

M. MACDONALD.—Que le comité se réunira certain jour.

M. CLARKE.—Que penseriez-vous de l'idée de nous réunir à un jour déterminé, disons lundi ou mardi en huit, et alors ils pourraient être présents.

M. BARKER.—Avons-nous décidé le jour pour la semaine prochaine?

M. MACDONALD.—Non, nous avons simplement parlé de jeudi prochain. Nous pourrions avoir une réunion non régulière, la semaine prochaine, pour décider la question de l'avocat. Quel que soit l'avocat choisi, il ne sera pas prêt à commencer immédiatement, en tout cas; et je crois que la meilleure chose à faire serait de nous entendre pour commencer l'audition des témoignages, disons le 7 ou le 8 de mars, car mardi prochain est le premier de mars. Entre temps, la question de l'avocat pourrait être réglée, et il pourrait recevoir ses instructions et préparer sa cause. Et s'il est prêt, nous pourrions avancer beaucoup plus vite que si nous le jetions sans préparation au milieu de la cause; ne croyez-vous pas?

M. LENNOX.—Je crois que oui.

M. MACDONALD.—Cela ira probablement mieux s'il a une journée ou deux pour se préparer.

M. LENNOX.—Nous nous réunirons pour entendre les témoignages la semaine après la semaine prochaine.

M. MACDONALD.—Oui.

M. LENNOX.—Avez-vous dit quel jour?

M. MACDONALD.—Le 7 est lundi et le 8 est mardi. Lundi me conviendrait.

Le PRÉSIDENT.—Le lundi n'est pas un bon jour.

M. MACDONALD.—Il vaut mieux dire mardi, le 8 mars; de la sorte chacun pourra faire ses préparatifs pour être ici. Nous pourrions probablement siéger le matin, l'après-midi et le soir, et nous mettre ainsi en train. Nous pourrions ensuite nous réunir sur la convocation du président.

M. LENNOX.—Vous avez besoin de régler la question de l'avocat le plus tôt possible.

M. MACDONALD.—Oui. M. Barker et moi nous allons étudier cela. Nous pouvons ajourner au 8 mars, sauf convocation du président dans l'intervalle.

Le comité s'ajourne à 2.45 p. m.